

# VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Janvier 2017



## Éditorial

### **PRIMAIRE ! PRIMAIRE ! PRIMAIRE !**

#### ***Cuisine interne aux partis politiques !***

*Les membres des partis politiques ne sont plus capables de désigner en interne leur candidat.*

*N'est-ce pas là la démonstration d'un faible nombre d'adhérents ?*

*Après l'élection primaire de Les Républicains, nous allons assister à tous les commentaires sur celle du Parti Socialiste. Comme pour la précédente, en continu, nous allons être abreuvés de commentaires en tous genres dans l'objectif de spéculer sur le résultat. En bref, faire l'élection avant l'heure.*

*L'avantage du processus, c'est qu'il nous prépare aux sacrifices et restrictions qui nous attendent. Il est vrai que depuis 2007 nous avons commencé à nous habituer.*

*Mais n'est-ce pas oublier un peu vite qu'il y aura d'autres candidats. En démocratie, cela doit être ainsi.*

*A quand les sanctions lorsque le programme n'est pas respecté par le candidat élu ?*

*A quand une nouvelle constitution, plus respectueuse des droits des parlementaires et des citoyens ?*

*A quand la suppression du fameux article 49.3 de la Constitution que tous les candidats aux présidentielles ont critiqué pour mieux le mettre en œuvre une fois élu ?*

*Mais ne nous laissons pas abuser ! La véritable élection aura lieu le 23 avril et le 7 mai.*

*Nous, citoyens, avons un peu plus de 4 mois pour réfléchir et analyser, peser les arguments, construire nos choix...*

*Qui aura le projet le plus généreux, le plus solidaire, le plus social ?*

*Lequel préservera la cohésion des citoyens de ce pays ?*

*Lequel reliera les gens plutôt que de les opposer ?*

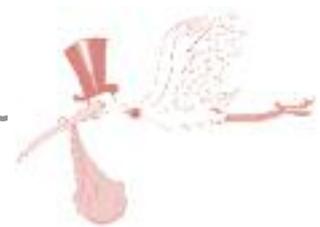
*Si des cadeaux doivent être faits, qu'ils le soient aux citoyens, aux petites entreprises artisanales et commerciales, et non aux grands groupes industriels et financiers.*

*Mais d'ici là il nous faudra, nous, les élus de base poursuivre nos missions, mener à bien les projets engagés, répondre dans la mesure de nos moyens aux attentes de nos concitoyens, créer du lien, aider nos associations à mener à bien leurs projets, pour promouvoir le Vivre ensemble.*

***Au nom du Conseil Municipal, permettez-moi de vous souhaiter une bonne année 2017.***

**Gérard Epoulet,**  
Maire de Germond-Rouvre

# État Civil



## Sommaire

p.2	État civil
p.3-8	Vie Municipale
p.8-11	Vie Intercommunale
p.12-13	L'école
p.14-16	Vie des Villages
p.17-23	Vie associative
p.24-25	Histoire en images
p.26	Page pratique
p.27	Services
p.28	Dates à retenir

## NAISSANCES EN 2016

Océane BARATEAU	29 décembre 2015
Aaliyah FARNIER	21 janvier
Jade FARNIER	21 janvier
Nolan GENEAU	9 mars
Anna DELAVault	1 <sup>er</sup> avril
Maël MAURICE	7 mai
Anna ROMPEN	25 mai
Gaby JAMAIN	1 <sup>er</sup> juin
Marin SEURIN	13 juillet
Mila MELON	12 août
Maud CANTEAU	29 août
Maya ROUEDE	4 septembre
Ylianna BIRÉ	1 <sup>er</sup> octobre
Noam PERAUD	9 novembre

## MARIAGES EN 2016

M. Julien DUGLEUX et Mme Clarisse METAY, le 18 juin  
M. Benoît SIONNEAU et Mme Amandine FAUCHER, le 6 août  
M. Arnaud CHARRON et Mme Emma LARGEAU, le 27 août  
M. Patrick BERNARD et Mme Noémie AURY, le 17 septembre  
M. Benoist PELLETIER et Mme Blandine BOUCHARD, le 29 octobre

## DÉCÈS EN 2016

M. André ELIE, le 3 janvier  
Mme Irène CLISSON épouse BONIFET, le 29 janvier  
Mme Anne-Marie BRAUD, le 8 février  
Mme Paulette ROY épouse LARCHEVÊQUE, le 5 mai  
M. Pierre FLEURY, le 4 juin

**Rédaction:**  
Commission Accueil, Information,  
Communication.

**Mise en page & Impression:**  
SIGMA Niort

**IMPRIM'VERT®**  
Imprimé sur papier recyclé

# Vie Municipale

## LA SALLE DES FÊTES BIENTÔT SALLE CULTURELLE

La municipalité (maître d'ouvrage) travaille actuellement avec l'agence Architectes Associés (maître d'œuvre) de Niort pour le réaménagement de la salle des fêtes en salle culturelle.

Les plans ont été présentés au conseil municipal, et adoptés.

La municipalité a envoyé des demandes de subvention à l'État, à l'Europe pour pouvoir financer, en partie, les travaux nécessaires. La CAN a également été sollicitée.

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR, aide de l'Etat via la préfecture) est déjà actée pour une prise en charge à hauteur de 28,75% du montant des travaux HT.

### LE PROGRAMME SE FERA EN PLUSIEURS TRANCHES :

- l'une sur l'entrée, les sanitaires, le bar et la laverie. Ces travaux sont programmés entre mi-avril et mi-juin 2017.
- une autre sur la salle principale, la scène et les loges, est prévue entre mi-octobre 2017 et fin mars 2018.

Une autre tranche pourrait se dérouler en 2018 (*élévation de la toiture au dessus de la scène, achat d'une tribune télescopique*) si les aides financières permettent d'obtenir la version du projet la plus aboutie.

Les améliorations porteront au niveau de l'isolation, du chauffage, de l'accessibilité, des revêtements



muraux et des aménagements techniques pour l'accueil de spectacles.

On pourrait alors parler d'une salle culturelle digne de ce nom. ■

## ÉLECTIONS EN 2017

*Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.*

### Présidentielle

Le premier tour de l'élection présidentielle se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct. Son mandat dure 5 ans et est

renouvelable une fois. Pour être élu, le candidat ou la candidate doit avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Les 2 candidats arrivés en tête peuvent se présenter au second tour qui intervient 2 semaines après.

### Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

## DU SOLAIRE PARTICIPATIF À GERMOND-ROUVRE

Le conseil municipal a conventionné avec la société DEMOSOL pour l'installation d'une centrale de 9 kWc, composée de 32 panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle de motricité de l'école à Rouvre. Sur un total de 54 m<sup>2</sup>, cette centrale produira chaque année 8 000 kWh, l'équivalent à la consommation



d'électricité de trois foyers.

Le porteur de ce projet, Démosol, société créée à l'initiative du Centre Régional des Energies Renouvelable basé à La Crèche, installe des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics en sollicitant l'épargne citoyenne.

Pour cela, elle a choisi LUMO, une plateforme qui permet le financement participatif pour un budget total de 23 000 €.

Vous pouvez ainsi épargner sur un projet qui soutient les énergies renouvelables. Pour participer, allez vous inscrire, réserver et placer de 25 à 750 € pour cette installation sur [www.lumo-france.com](http://www.lumo-france.com). Votre investissement produira de l'électricité verte et vous serez remboursé avec des intérêts. ■

**Soutenez un projet de développement durable sur votre commune !**

## RÉSALIS. C'est quoi ? un RÉSeau pour une Alimentation Locale, Innovante et Solidaire

Mis en place par le département des Deux-Sèvres en 2011 et opérationnel depuis 2013, le réseau vole de ses propres ailes depuis peu.

Il est maintenant plus adapté aux moyennes structures de restauration collective comme celle de notre école.

Les producteurs sont essentiellement du département, souvent en agriculture biologique (*mais pas que*).

Ils livrent sur des points dit « de collecte » (*5 dans le département, à moins de 20 km des lieux de production*). Puis un transporteur centralise et renvoie vers les restaurants.

Pour le restaurant scolaire, les commandes se font sur un catalogue en ligne sur le site internet de Résalis une semaine à l'avance et les livraisons ont

lieu le mardi et/ou le jeudi.

On y trouve des fruits et légumes (*que de saison*), de la viande, des produits laitiers, des produits d'épicerie.

Hélyett et Sonia, nos cuisinières du restaurant scolaire, et une partie des élus, ont rencontré la responsable en fin d'année 2016. Les premières commandes, via ce réseau, devraient se concrétiser en début d'année 2017.

L'assemblée nationale a voté, le 23 novembre 2016, l'introduction de 40% de produits locaux ou de saison et de 20% de produits bio dans la restauration publique collective. Le texte sera mis en application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Donc, on s'y prépare sans attendre. ■

## MACHINE À PAIN

L'expérience de distributeur de pain à Germond a cessé à la demande du fournisseur.

« La machine à pain » en location a été déplacée à Rouvre, près de l'école. La Boulangerie Chevallereau d'Echiré a bien voulu reprendre l'expérience. Nous l'en remercions. Désormais, il

appartient à tous ceux qui sont attachés au maintien de ce service de proximité de s'approvisionner régulièrement. Il ne peut pas s'agir d'un service d'appoint.

Nous souhaitons longue vie à cette implantation. ■

## COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS PUBLIQUES DES 29 NOVEMBRE ET 6 DÉCEMBRE 2016

### Rencontre du 29 novembre à Rouvre

Un seul point à l'ordre du jour de cette réunion proposée aux habitants de Rouvre et ses alentours immédiats pour évoquer les défaillances de l'Internet; environ 80 personnes se sont déplacées...

Elles ont écouté les explications du maire quant à l'échec, jusqu'à ce jour, de ses demandes réitérées d'une réunion tripartite auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais, du Conseil départemental et du fournisseur d'accès Orange; car en l'état des plans de développement de l'Internet à Haut Débit en cours, seul le poste de Germond sera renforcé et il faut cette réunion pour convenir des travaux complémentaires à effectuer pour renforcer aussi l'installation obtenue d'Orange en 2008 à Rouvre, actuellement dépassée par les sollicitations accrues en ce domaine.

Donc, pour la seconde fois, il faut intervenir pour réduire la «*fracture numérique*» entre Germond et Rouvre, comme l'a titré un journal local rendant parfaitement compte du problème. Les usagers présents l'ont compris aussi et mettent en place une pétition pour appuyer cette demande de rencontre auprès des collectivités et opérateur concernés. De son côté, la municipalité va renouveler ses démarches. *A suivre !*



### Réunion publique du 6 décembre à Germond

Moins de personnes se sont rendues à cette seconde réunion, où le même point était à l'ordre du jour, parmi d'autres...

Stéphane Pelletier a présenté les plans de restructuration de la salle des fêtes qui vont être engagés à partir d'avril 2017, ainsi que le plan de financement en 4 tranches (*voir l'article sur ce point*).

Parallèlement, vont être réalisées des toilettes pour la salle La Communale et un nouveau local pour les chasseurs ajouté près de l'atelier communal. Ces

travaux vont perturber certaines manifestations, mais la gêne pour les spectacles et les réunions de familles qui s'y déroulent sera limitée au minimum.

Isabelle Aubian a fait part de diverses informations relatives à la réduction de l'empreinte énergétique sur le territoire et annoncé une ballade thermographique à Germond le 25 janvier, dont on reparlera. Puis elle a présenté le service gratuit offert par l'ADIL (*Agence Départementale d'Information sur le Logement*), association de conseil et son dispositif ACT'e, une plateforme où l'on peut joindre les conseillers pour tout projet de rénovation énergétique de sa maison.

Enfin, elle a rappelé le projet photovoltaïque en cours sur la toiture de la salle de motricité de l'école, via la société participative DémoSol, conçue par le CRER (*Centre Régional des Énergies Renouvelables*), association de développement associant les citoyens. La souscription est ouverte jusqu'au 31 janvier 2017; informations sur le site: [lumo-france@com](mailto:lumo-france@com).

Gérard Epoulet a décrit le réaménagement engagé à l'étage du prieuré, au-dessus de l'ancienne mairie, en vue de transformer ces anciennes chambres d'hôtel en logement d'accueil d'urgence; ce travail effectué en régie après contrôle de l'électricité devrait être achevé en janvier prochain. La mairie avait été saisie de demande d'accueil de réfugiés par divers habitants, qui seront à nouveau réunis: si la commune peut offrir après recherche un logement pour une telle action, celle-ci doit être prise en charge par un collectif de bénévoles, éventuellement élargi aux associations communales, inter-communales ou de proximité; ceci afin que les personnes accueillies soient accompagnées au mieux et que les bénévoles ne s'usent pas à la tâche.

Stéphane Pelletier fait ensuite une présentation des animations et festivités annoncées pour l'année 2017 dans notre village où «il se passe souvent quelque chose»... et c'est tant mieux! L'agenda de la dernière page du bulletin reprend celles du premier semestre: venez nombreux à ces rencontres toujours conviviales et enrichissantes! ■



# Vie Municipale

## VERS UN ACCUEIL D'URGENCE À GERMOND-ROUVRE

Le Conseil Municipal a été sollicité à diverses reprises par des particuliers sur un accueil éventuel de personnes en difficulté. Après échanges et réunions, dont une visite instructive chez des voisins déjà engagés (à Benet), les élus ont voté le 17 novembre le principe d'un aménagement de l'étage de « l'ancienne mairie », autrefois réservé à l'usage de chambres d'hôtel: cette réhabilitation permettra de disposer d'un hébergement pouvant répondre à l'objectif d'accueil d'urgence de personnes en difficulté (après sinistre sur un bien immobilier, expulsion, réfugiés,...).

La démarche de la municipalité est de mettre à disposition un logement, qui comprendra 3 chambres, un espace cuisine, une pièce de vie, des sanitaires. Ce bâtiment s'avère en très bon état, compte-tenu de sa vacance depuis quelques années, et de simples travaux de réaménagement et de rafraîchissement y sont réalisés en régie, après contrôle de l'électricité.

Comme évoqué avec les premiers bénévoles qui se sont manifestés il y a quelques mois, il est indispensable qu'avec les organismes compétents, des associations proches,... les volontaires se saisissent ensuite du projet d'accueil et constituent un collectif élargi, le plus rapidement possible, pour venir en aide aux personnes accueillies. A titre individuel, chacun est invité à s'engager en toute connaissance de cause dans cette action de soutien, une tâche qui peut s'avérer de longue haleine... Afin que tous, aidés et aidants, puissent s'y retrouver et vivre une rencontre enrichissante... ■



A ce sujet, une réunion se tiendra le mardi 10 janvier à 20h30 à la mairie: tous ceux qui sont intéressés sont invités à se rendre à ce rendez-vous.

## INTERNET À ROUVRE

Une réunion d'information a eu lieu le mardi 29 novembre au restaurant scolaire pour échanger sur les difficultés d'accès à Internet sur Rouvre/Breilbon.

La Municipalité a retracé l'historique du dossier.

En 2008, elle a décidé d'investir dans le NRA-ZO (Nœud de Raccordement à l'Abonné en Zone d'Ombre). L'installation a immédiatement répondu aux besoins d'accès à l'ADSL, la souscription à Orange l'a démontré largement. Mais la prestation s'est considérablement dégradée ces dernières années. Le service est inaccessible en soirée et en week-end, nos enfants ne peuvent pas préparer les

exercices demandés par les enseignants, les salariés ou entrepreneurs qui exercent leur activité à domicile éprouvent de grandes difficultés pour en saisir les éléments...

Dès 2014, la municipalité a contacté Orange, puis la CAN et le Conseil Départemental pour envisager des solutions. La connexion à la fibre posée le long de la ligne Haute Tension pourrait en être une. Aucune réponse ou analyse n'a été apportée en dehors des schémas engagés. Silence radio.

Les 80 personnes présentes ont décidé de se regrouper pour agir et interpellier les structures concernées. **A suivre !** ■

## ANIMAUX EN DIVAGATION

La municipalité est régulièrement appelée par les services de la Gendarmerie Nationale pour signaler la divagation d'animaux.

Concernant les animaux d'élevage (bovins, ovins, équidés), il va de soi que ce ne sont pas les seuls exploitants agricoles qui sont en cause. Toutefois, la municipalité leur rappelle le nécessaire suivi du fonctionnement de leurs clôtures.

Concernant les animaux domestiques, les chiens particulièrement, la divagation est passible d'amende, de dépôt à la fourrière engendrant des frais de pension puis de retrait.

Dans tous les cas, le danger majeur est le risque d'accident que peuvent engendrer ces animaux et leurs conséquences pour les victimes. La responsabilité des propriétaires sera engagée. **Vigilance !** ■

# Vie Municipale

## JOURNÉE SUR LA HAIE

**M**ais pourquoi donc les enfants de Germond-Rouvre sont-ils allés à l'école un dimanche après-midi? Ils se sont arrêtés sur le parking où les techniciens de la Fédération de chasse des Deux-Sèvres les ont accueillis et accompagnés à planter,



tasser la terre, pailler, étiqueter... des charmes, noisetiers, aubépines, frênes, érables, cornouillers... Ces arbres vont orner le chemin piétonnier qui mène à l'école, d'où les enfants pourront les voir grandir avec eux au fil des années.

La météo a été clémentine pour ces petits jardiniers qui ont pu, une fois les arbustes en terre, déguster à la buvette tenue par les bénévoles de l'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) une crêpe et une boisson.

En flânant sur le chemin de la Sardinière et le sentier des Senteurs magnifiquement mis en valeur par les couleurs automnales des feuillages, on pouvait aussi découvrir des panneaux instructifs sur la faune locale. En organisant une journée de la haie, ce dimanche 20 novembre, la municipalité a invité les habitants à mettre les mains dans la terre, ainsi 200 arbres ont été plantés. La semaine suivante, nos agents techniques ont continué cette plantation le long du chemin de la Sardinière. ■

## DES MURS REFAITS, BIEN REFAITS... : MERCI JACQUES !

**I**l a fait « de la belle ouvrage », Jacques Quintard, pendant le temps de travail contractualisé par la municipalité avec lui... Oui, malgré la torpeur de cet été vraiment trop chaud par moment... et parmi les autres tâches qui lui étaient dévolues avec ses collègues cantonniers.



Après le haut mur de soutènement retenant la cour de l'ancienne école de Germond, sa première réalisation pour la commune, déjà une belle réussite, lui a été confiée la mission de relever les murs et murets bordant des parcelles communales le long de la route de la Ballade : avec l'usure du temps, ils perdaient de nombreuses pierres qui se retrou-

vaient au sol. La tâche fut rude et longue... Mais le résultat est là!

Gageons que c'est pour un bon moment qu'il les remis d'aplomb... et avec un art tout à fait digne des anciens «meurailleurs» qui les avaient mis debout! **Bravo et grand merci à lui pour cette nouvelle réussite!** ■



# Vie Municipale

## STOP-DJIHADISME

Le gouvernement français a mis en place un site internet

[stop-djihadisme.gouv.fr](http://stop-djihadisme.gouv.fr)

ainsi qu'un numéro vert gratuit

0 800 005 696

afin d'accompagner les personnes qui pourraient repérer, chez des proches, des changements de comportement susceptibles d'être des signes d'un processus de radicalisation.

# Vie Intercommunale

## INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de déplacement (PLUid), il est nécessaire, conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau, d'élaborer un inventaire des zones humides.

Les zones humides sont définies comme des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. Les présences d'eau, de sols

caractéristiques ou de végétation hygrophile sont des indicateurs de zones humides.



Vallée sèche à Rouvre

Le bureau d'étude NCA Environnement, missionné par la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), en concertation avec des acteurs locaux, va élaborer une cartographie des zones humides de notre commune.

La municipalité a déjà commencé à prendre contact avec des personnes qui seraient susceptibles d'être intéressées par ce travail. Ce groupe d'acteurs locaux se réunira pour la première fois en janvier 2018. ■

## Collecte des ordures ménagères

La CAN a toujours à l'étude les questions suivantes: la mise en place de mesures incitatives de réduction du dépôt de déchets et de la taxe, le fonctionnement des déchetteries et l'accès à celles proches situées hors de la CAN, par exemple à Champdeniers pour la population de la commune; les discussions sont encore en cours.

Par contre, des possibilités d'exonération de taxe pour les personnes âgées résidant principalement

hors de chez elles sont confirmées: les personnes concernées, ou leurs proches, doivent envoyer, **tous les ans**, le justificatif de cette situation avant juillet aux services des impôts.

**Attention aux poubelles de ramassage laissées devant la maison:** ne les laisser pas gagner la chaussée, cela peut s'avérer dangereux pour ceux qui roulent!... **et penser à les rentrer dès que possible!** ■

# Vie Intercommunale

## Le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest planifie la protection de la ressource en eau.

Le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO) est engagé depuis 2009 dans le **programme Re-Sources**, pour la reconquête de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

Le bilan du premier programme d'actions (**2011-2016**) mené sur le bassin d'alimentation des captages exploités par le SECO a mis en lumière un maintien de la qualité de l'eau.

Afin de tendre vers une amélioration de la qualité de l'eau, le SECO souhaite impliquer davantage les acteurs locaux. C'est ainsi qu'une concertation a été lancée pour construire le futur programme d'actions établi pour la période **2017-2021**.

Deux groupes de travail – composés de citoyens, d'élus, d'agriculteurs et de techniciens – ont œuvré cette année pour répondre aux questions suivantes :

- Comment rendre concrètes et accessibles à tous les alternatives aux pesticides et améliorer la gestion de l'azote ?
- Comment maintenir l'élevage herbagé et les haies sur le territoire ?

Le SECO a donc pris en compte ces contributions pour élaborer le nouveau contrat territorial qui sera signé en mars 2017 par les financeurs (*Agence de l'Eau, Région et Département*), l'Etat et les partenaires du monde agricole et associatif.

**Outre un large volet dédié aux pratiques agricoles vertueuses et à l'accompagnement individualisé des agriculteurs, un projet communal sera proposé aux habitants et aux élèves des écoles du territoire, sur le thème de la qualité de l'eau.** ■



Table ronde sur l'eau...

## A PROPOS DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (EU)

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiD), la CAN, maître d'œuvre sur les 45 communes du territoire, devra examiner pour chacune l'opportunité d'une éventuelle révision des zonages d'assainissement collectif (AC) ou d'assainissement non collectif (ANC). Pour Germond-Rouvre, la carte est très ancienne... et obsolète, puisqu'on sait aujourd'hui que les filières « *tout collectif* » par village ne seront probablement jamais réalisées, faute de subvention de l'État et des agences de l'Eau...

Dans un premier temps, il vaut mieux que la commune demande aux services de la CAN une extension des visites du SPANC (*Services Public d'Assainissement Non-Collectif*) sur les zones enregistrées en AC dans les villages de Breilbon et de Germond : ainsi tous les particuliers seront visités afin que les problèmes existants soient mieux identifiés ; cela permettra d'adapter la meilleure solution possible de traitement des EU, par une filière individuelle, ou semi-collective, etc.

Au vu du planning actuel du SPANC, cette extension ne pourrait être envisagée au mieux qu'en fin du second semestre de 2017. C'est une solution qui évitera cependant de passer par

une révision des zonages, très coûteuse.

**Un rappel important : l'autorisation de rejet dans le réseau communal d'eaux pluviales (EP) est possible uniquement pour des EU traitées.**

Pour les visites « normales » du SPANC des filières privées en zone ANC examinées il y a 8 ans (*via le Syndicat des Eaux Centre-Ouest*), elles ne seront pas faites dans un avenir proche : en effet, la CAN a enregistré l'arrivée en 2014 de 16 nouvelles communes, dont 15 n'ont jamais été visitées par un SPANC ; elles le seront donc les premières (*4 bientôt*). Une précision : le SPANC de la CAN compte actuellement 5 agents, 4 techniciens et 1 administratif.

Une part non négligeable des visites effectuées par le service concerne aussi les constructions neuves et les changements de propriété de maisons existantes, pour lesquels les visites sont obligatoires.

Sachez que le SPANC de la CAN ne fait pas de réhabilitation d'une filière qui serait à rénover, ni de conseil ou montage de dossier d'aide... Par contre, il existe **sur le site, à consulter, une liste de cabinets d'étude et d'entreprises agréées** que le particulier peut joindre en cas de besoin. ■

## RÉSEAU DÉVELOPPEMENT DURABLE/CAN

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La loi de la transition énergétique du 17 août 2015 a mis en évidence deux enjeux majeurs : l'énergie et le climat. Les principaux objectifs de cette loi sont de :

- diminuer la consommation de l'énergie fossile (30 %)
- diminuer l'émission de gaz à effet de serre (40 %)
- augmenter la production d'énergie renouvelable (32 %)

Sur le territoire de la CAN, le diagnostic énergie et gaz à effet de serre a mis en perspective les secteurs les plus émissifs et les plus consommateurs d'énergie.

Avec une part à hauteur de 29 % des consommations d'énergie et 19 % des émissions de gaz à effet de serre, le secteur résidentiel représente le 2<sup>e</sup> secteur le plus consommateur et émissif. La rénovation énergétique est donc un enjeu pour les territoires, qui se couple à celui du développement économique local (*nouveaux chantiers générés pour les artisans et entreprises du bâtiment*) et la préservation des situations de précarité énergétique.

Afin de soutenir la rénovation des logements et tendre vers une performance basse consommation, le dispositif ACT'e a été mis en place pour accompagner les ménages dans la réalisation de leurs travaux. Ce dispositif vient compléter les autres dispositifs de la CAN en matière d'habitat, à savoir le *prêt à taux 0* et le programme « *Habiter mieux* » s'adressant à des foyers aux revenus modestes.

La plateforme de rénovation énergétique ACT'e permet, quant à elle, d'inciter les foyers dont les plafonds de revenus sont supérieurs à ceux fixés par

l'Etat à rénover leurs logements ; même si la plateforme ne permet pas d'obtenir d'aide financière, elle permet un accompagnement renforcé et une centralisation des données. Le guichet unique pour ce dispositif est l'ADIL dont le numéro est rappelé : **05 49 28 08 08**.

Le conseiller aide le particulier à établir son dossier (*analyse des besoins, bilan thermique, proposition d'un plan de financement sur la base des devis réalisés par les professionnels du bâtiment*) ; il peut également assurer un accompagnement après travaux pour gérer ses consommations et donner des conseils en matière d'éco gestes.

### NUIT DE LA THERMOGRAPHIE

Afin de mobiliser et sensibiliser les habitants aux déperditions thermiques dans l'habitat, l'ADIL organise une **balade thermographique** qui consiste à repérer avec une caméra infrarouge les **dépenses excessives d'énergie liées au chauffage**.

**Mercredi 25 janvier à 18 h 30**, nous aurons une présentation en salle, puis une promenade dans les rues de Germond permettra de constater par les photos prises par la caméra les déperditions de maisons d'habitation (avec l'autorisation des propriétaires). La visite de l'intérieur d'un bâtiment communal, une présentation des principes de la réhabilitation thermique, puis un pot de l'amitié clôturera cette animation.

Ces animations sont organisées en hiver pour des contraintes techniques liées à l'utilisation de la caméra infrarouge (il faut une différence de température entre l'intérieur et l'extérieur des maisons pour que les photos soient intéressantes). ■

Vous avez un projet d'achat ?  
Vous souhaitez faire des économies d'énergie  
et rénover votre maison ?

**@NiortAgglo**  
**SOUTIEN VOS PROJETS  
IMMOBILIERS**

PLUS D'INFORMATIONS  
L'ADIL AU 05 49 28 08 08

# Vie Intercommunale

## LA BAGUE D'INFLUENCE

**D**ans le cadre des événements autour du polar «**Regards Noirs**» initié par la CAN, les 7 communes du pôle nord de l'agglomération du Niortais propose, de nouveau, un jeu d'investigation mettant en valeur les éléments patrimoniaux et l'Histoire de ces communes.

Tout détective en herbe peut se lancer dans l'enquête.

Les inscriptions se dérouleront le samedi 8 avril à Germond lors du festival «**Tous en Scène**».

Ce jeu de rôle grandeur nature se déroulera en avril et mai 2017 et sera doté de prix remis lors du festival du livre de jeunesse au Château de Coudray Salbart le 11 juin. ■

*Inscriptions et renseignements dans les mairies à partir d'avril.*



## BELLE RÉUSSITE POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE !

**D**imanche 18 septembre, ils sont partis à plus de 100 pour le rallye-promenade des 7 villes du nord de la CAN, au départ de Germond-Rouvre; rendez-vous au pied de Saint-Médard, pour 3 énigmes à résoudre, toutes 3 placées sous le signe du feu: le feu de l'âtre du prieuré encadré de sa belle boiserie peinte; le feu terrible de 1916 qui fit périr ce jeune soldat de 20ans dont le cimetière de Germond garde le remarquable souvenir; et le feu de ce beau four ancien restauré par Alain Clochard, qui a cuit sous la flamme pour l'occasion de savoureuses galettes pour tous ces voyageurs... En repartant, chacun a reçu 3 cartes expliquant ses trouvailles patrimoniales du jour! Ensuite, les troupes ont rallié Echiré, puis Saint-Gelais: sur le même principe, 3 lieux à découvrir par site,



recherche pas toujours facile, parfois inattendue, avant de prendre le temps de flâner un peu pour prolonger les visites...; à Saint-Gelais, arrêt pique-nique à midi dans la prairie de la Futaie pour se ravitailler, après un petit verre bienvenu.

Puis on est reparti l'après-midi vers Sciecq, Saint-Maxire, Villiers-en-Plaine et enfin Saint-Rémy, objectif final où chacun recomptait ses 21 cartes pour se voir remettre un livret racontant un peu des secrets des monuments ou des personnages découverts tout au long de cet instructif périple.

Une jolie façon de re-connaître le territoire et son petit patrimoine parfois surprenant!

Fin du voyage en musique, à l'écoute d'un concert apprécié, avec les chansons pleines de mystère de «**Not' Maboul**» et les notes entraînantes et jazzy du «**New Orleans Society**» de Poitiers...

Et pour clore une journée riche, pleine de belles surprises, le verre de l'amitié... avec un «**goût de revenez-y**»: oui, l'envie de recommencer l'an prochain pour compléter ce jeu des 7 familles dont il manque la moitié des cartes!

Donc, on se le refait en 2017! ■



## La rentrée 2016-2017

Cette année, 125 élèves sont inscrits à l'école, répartis en cinq classes.

PS/MS Mme PIFFETEAU	MS/GS Mme BIREBENT	CP/CE1 M GUILLEMAIN	CE2/CM1 Mme AUDURIER	CM1/CM2 Mme MATHE-SAGOT
17 PS + 15 MS	16 GS + 6 CP	13 CP + 10 CE1	14 CE1 + 10 CM1	7 CM1 + 17 CM2
32	22	23	24	24

### Projets en cours et à venir :

- Comme l'an passé, les cinq classes vont bénéficier de créneaux au gymnase de Saint-Maxire qui est mis à disposition de l'école tous les vendredis matins. Les séances débuteront à partir du mois de janvier pour les classes de CE2-CM1, et CM1-CM2. Les classes de PS-MS et GS-CP iront en période 4.
- Cette année, une demande pour aller à la piscine de Chauray a été faite et accordée. Des créneaux avaient été attribués dès le mois de juin. Cependant ils ont été modifiés en septembre. Ce projet n'a pu se faire dès la rentrée par manque de parents habilités et des contraintes d'emploi du temps; il risque donc d'être compromis pour l'année 2016-2017, faute de créneaux supplémentaires disponibles.
- Au cours du premier trimestre, toutes les classes sont allées découvrir l'exposition « *Ecorce d'art* » de Denise Sabourin à la commanderie des Antonins de Saint-Marc-la-Lande. A la suite de cette visite, chaque classe a participé à un atelier en lien avec l'univers de cette artiste, encadré par la plasticienne Cathy Duval.
- A partir du mois de janvier, la classe des CM1-CM2 participera au dispositif ECORCE, avec une classe de 6<sup>e</sup> du collège de Champdeniers, dans le cadre de l'éducation au développement durable et sur un nouveau thème.

Ce projet permet aux élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup> de coopérer et apprendre à travailler ensemble.

- Les classes des CE2-CM1 et des CM1-CM2 participent au projet « *Ecole et cinéma* » : les élèves visionneront trois films sur des thèmes variés (*un par trimestre*) au Moulin du Roc à Niort, qui seront ensuite étudiés en classe.
- Cette année, l'école accueille une stagiaire en formation à l'ESPE de Niort. Cette personne est également secouriste à la Croix Rouge. Différents projets vont être faits dans chaque classe sur l'apprentissage des gestes de premier secours (*protection, alerte,...*) avec l'intervention de formateurs de la Croix Rouge pour les élèves du CP au CM2.
- En lien avec les APS, l'équipe enseignante envisage un projet cirque avec l'association Cirque en Scène pour les 5 classes. Projet qui se clôturera par un spectacle en fin d'année avec tous les élèves, le 30 juin. ■



## Association de Parents d'Élèves de l'École "Le Champ Du Moulin"

L'Assemblée générale s'est tenue le 22 septembre 2016 pour présenter le bilan moral et financier de l'année passée et pour élire son nouveau bureau.

Messieurs Vincent LOISEAU, Franck BERNE et David VINCENT nous ont annoncé qu'ils quittaient le

bureau de l'APE. Nous les remercions pour leurs engagements et leurs dévouements; ils restent néanmoins membres actifs au sein du nouveau bureau.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents venus renforcer notre effectif :

### Composition du bureau :

- Présidente : Julie Neau
- Vice-Présidentes : Ophélie Panou et Karine Lebreton
- Trésorière : Mathilde Lecomte
- Trésoriers Adjointes : Déborah Vialettes et Etienne Garnier
- Secrétaire : Géraldine Gaudin
- Secrétaire adjointe : Emilie Biraud
- Chargée de la communication : Amélie Girard
- Membres actifs : Vincent Loiseau, David Vincent, Franck Berne, Géraldine Texier, Lydie Bonnaud, Carole Jeanneau



### Le plein de nouveautés :

**Le vide ta chambre :** sur le même fondement qu'une bourse de puériculture, l'objectif était de permettre la vente de jouets, de vêtements enfants et d'objets de puériculture. Il s'est déroulé le dimanche 6 novembre de 9h à 13h dans la salle des fêtes de Germond-Rouvre. Trois semaines avant la date, les réservations étaient déjà complètes, soit 76 mètres linéaires.

**La vente de pizza :** Le principe est de proposer une vente de pizza, via des pré-commandes auprès des parents d'élèves et des habitants de la commune. Pizz'aventure prépare et livre les pizzas à l'école, l'APE récoltera 3€ par pizza.

**La collecte de papiers :** Un camion benne sera à disposition pour jeter tous vos papiers. L'APE pourra récolter une somme en fonction du tonnage collecté (voir l'organisation et l'agenda ci-après).



### A vos agendas :

- **Du 09 janvier au 23 janvier 2017 - Collecte de papiers.** Un conteneur sera à disposition sur le parking de l'école
- **Samedi 14 janvier** - Un conteneur sera à disposition à Germond et une benne sera à disposition aux Champs Ferrets.
- **Vendredi 17 février 2017 - Défilé du Carnaval.** Une après-midi carnaval au sein de l'école puis l'APE proposera un défilé dans les rues de Rouvre à 17h00.
- **Vendredi 10 mars - Café associatif.** Il sera sur un thème ludique à définir.
- **Dimanche 23 avril 2017 - Vide Grenier.** Il s'effectuera dans les rues de Germond.
- **Samedi 30 juin 2017 - Fête de l'école.** Elle sera sous le thème du cirque avec la participation de Cirque en scène.

Nous espérons que les nouveautés apporteront un nouveau souffle à l'association et l'envie aux parents de venir nous rejoindre. Nous œuvrons ensemble pour l'école et pour nos enfants !

## UNE NOUVEAUTÉ POUR LES ENFANTS À LA RENTRÉE : LA MUNICIPALITÉ LANCE UN PREMIER PROGRAMME D'APS POUR 2016-2017 !

Après un travail de recherche avec les parents d'élèves, avec l'aide appréciable du Centre Socio-Culturel du Val d'Egray, la municipalité a mis en place des activités périscolaires (APS) : ateliers de 16 à 17 heures, 2 jours par semaine, pour un groupe de 20 enfants maximum, sur inscription obligatoire.

**Ces activités sont gratuites,** la municipalité et l'Association des Parents d'Élèves tiennent à ce principe.

Un planning est établi pour l'année, par cycles de 5x6 semaines, calqués sur le calendrier des vacances scolaires. Chaque enfant qui le souhaite pourra participer sur l'année scolaire aux « 2 ateliers » proposés : découverte du monde du cirque le mardi sous l'égide de Cirque en Scène ; découverte multisports le jeudi avec un intervenant de la Ligue de l'Enseignement.



Ces activités viennent compléter l'animation offerte par le service de garderie, qui reste bien sûr ouvert comme avant, de 16h à 18h30, et prépare aussi des nouveautés : à suivre!...

C'était très attendu et les inscriptions ont été nombreuses : les premiers groupes ont affiché « complet » tout de suite... De ce fait, la mise en place est assez laborieuse, surtout le mardi, les activités amenant un nombre important d'enfants sur le pôle « garderie-salle de motricité ; l'assistance d'un parent ou autre bénévole pendant une heure est donc également nécessaire.

L'activité « cirque » sera aussi le projet-phare de l'école et cette association reviendra dans le cadre scolaire pour aider les enfants à construire leur spectacle de fin d'année sur ce thème.

Alors, vive le cirque à l'école ! ■

# Vie des Villages

## RENDEZ-VOUS DE QUARTIER

S'il y a un rendez-vous à ne pas manquer au retour des vacances, c'est bien celui du pique-nique de quartier !

Cette année, à Rouvre et ses alentours proches, de La Barre à La Rouère, c'était le samedi 3 septembre... et à Rouvre ! La cour de l'école a accueilli le tivoli communal pour abriter ceux qui avaient répondu présent, grâce au « portage » des bénévoles venus à la rescousse des cantonniers pour le montage-démontage de Germond à Rouvre (et retour...): merci à eux tous ! Une cinquantaine de convives se sont retrouvés là, contents de la rencontre, dans la chaleur persistante de l'été, à peine atténuée par la tombée du soir. Rajeunissement des troupes à noter, avec le renouvellement du « staff » des organisateurs, au grand plaisir des « anciens » !... et malgré l'absence de quelques habitués désolés de manquer l'affaire, dont la date avait été modifiée en dernière minute... ; mais ils seront là l'an prochain, sûr !



C'est donc dans la joie et la bonne humeur que l'on a partagé en famille l'apéro, puis le buffet des gourmandises salées ou sucrées apportées par chacun. Et la dégustation s'est bien passée, de même que les conversations qui allaient bon train et ne se sont éteintes qu'avec la nuit... Euh, oui, l'an prochain, il faudrait peut-être bien revoir l'éclairage, plutôt défailant !?...



Alors, rendez-vous le premier samedi de septembre 2017. ■

## A la soupe !... ou... Ah, la soupe !...

Oui, on peut l'annoncer sur plusieurs tons différents, la soirée « Soupes, crêpes, jeux du Comité des fêtes », ce moment de partage agréable, renouvelé tous les ans le troisième samedi de janvier ; cette année, ce sera samedi 21 janvier 2017 à la salle des fêtes, pour la 18<sup>e</sup> édition !

C'est aussi l'assurance de pouvoir découvrir soupes, potages ou veloutés aux douceurs, goûts et couleurs sans cesse changeants : en vert, jaune, rouge ou orange, épais ou plus légers, garnis ou pas, d'ici ou d'ailleurs..., de quoi étonner toujours curieux et gourmets !

Et surtout c'est le plaisir de prolonger ensuite la veillée à table, pour jouer ensemble ou « taper le carton »

entre voisins et amis. Sans oublier la dégustation de la crêpe offerte par le comité des fêtes... puis les autres, flambées ou pas, avec un verre de cidre ou un café.

A ne pas rater non plus, la bourriche, avec son lot toujours tentant..., et dont le produit est remis depuis 5 ans à une association de la commune.

Qu'on se le dise ! ■



## Les Eurochestries

Inviter la musique classique et le spectacle vivant là où ils ne vont que trop rarement, dans les villages, c'est l'un des grands défis des Eurochestries. Ce festival musical, qui réunit près de 150 jeunes et brillants artistes, instrumentistes et chanteurs issus du monde entier, va vivre sa sixième édition en 2017. Durant une semaine, du vendredi 7 au jeudi 13 juillet, chaque soir, à 20h30, comme lors des éditions précédentes, plusieurs ensembles étrangers

vont ainsi se produire lors de concerts donnés en accès gratuit dans tout le département.

En juillet 2016, nous avons accueilli l'OVNi (orchestre à vent de Niort), organisateur de l'événement.

Nous prolongerons donc ce partenariat durant l'été 2017 en organisant la venue d'un orchestre symphonique dans le cadre des Eurochestries. ■

## Fête nationale et musiques d'été pour contrecarrer la barbarie...

Cette année, sortir du quotidien était bien difficile, avec cette actualité si sombre qui a frappé même le jour de la fête nationale... et peu après jusque dans une église..., effaçant la satisfaction pour nous d'avoir proposé une nouvelle fois un « 14 juillet » plutôt réussi, pendant ce long week-end qui avait déjà vidé un peu nos villages de leurs habitants...



L'assistance était là malgré tout pour voir le spectacle du groupe d'enfants des RIFE de Saint-Maixent, originaires du Sri Lanka : musiques parfois lancinantes, jolis costumes colorés, danses presque modernes où les jeunes filles longilignes ont fait des pieds et des mains pour nous étonner ; et en final, ils nous ont même donné « une Marseillaise », la main sur le cœur...

Gaieté et convivialité

ont présidé à cet après-midi traditionnel organisé par le comité des fêtes : record de joueurs de boules battu (32 doublettes cette année !), bel empressement aux divers jeux proposés aux enfants, puis à « l'apéro communal-maison », inscription de près de 200 personnes au repas du soir... ; avant l'émission de nombre de « oh » et de « ah » devant les fusées multicolores du feu d'artifice tiré aux Moussandières (c'est un peu loin, non ? oui, mais c'est bien là... et marcher un peu sous les étoiles, ça peut pas faire de mal...).

Après un marché des 3 Villages tout en musique la semaine précédente, grâce aux notes et chants distribués avec virtuosité par les élèves et maîtres de l'Orchestre à Vent de Niort, juillet était prometteur pour l'animation de l'été dans notre petite cité, malgré l'annulation de la soirée des « Nuits romanes » que nous souhaitions organiser fin août, et auxquelles le prési-

dent de la nouvelle région a mis un coup d'arrêt...

Et ce concert nocturne qui a résonné à Saint-Médard le 31 juillet sous la lumière minimaliste de petites bougies fut une bien belle surprise pour les quelques dizaines de personnes venues écouter ! On y voyait à peine, on tendait donc l'oreille pour découvrir les 6 chanteuses de « Flos de spina » faire vibrer les notes de leurs chansons médiévales, on osait à peine applaudir pour ne pas rompre le silence qui prolongeait le chant et l'on devinait leur plaisir réel à lancer a cappella leurs mots en latin ou en vieux français vers la voûte baignée de lumière douce... Un temps suspendu, comme une trêve pacifique bienvenue dans ce mois si dur.

Continuer à se rassembler pour fêter l'été, les beaux jours, à échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour encore « mieux vivre ensemble », rechercher ces moments d'harmonie, voilà la meilleure réponse à donner à ceux qui tuent aveuglément et veulent détruire notre art de vivre. Toujours dans le respect de tous, sans s'en prendre à l'Autre, étranger ou pas, et toujours avec tolérance pour l'idée divergente ou la position différente qui peut faire peur... Oui, résister encore au désir de vengeance...

Comme ce veuf éploré l'a écrit à son fils et au Monde après l'attentat du Bataclan, dire avec lui : « non, vous n'aurez pas ma haine ! ». ■



# Vie des Villages

## Rendez-vous au "café associatif du vendredi" !

Ce nouveau lieu de rencontre sur la commune a été inauguré le 12 février 2016 avec une soirée-jeux proposée par l'AVE, l'association des Amis de la Vallée de l'Egray.

Dans cette petite salle refaite dans le prieuré, occupée précédemment par le secrétariat de la mairie, la municipalité a posé des tables de l'ancien relais de l'Egray; l'idée est d'y organiser le deuxième vendredi du mois, d'octobre à mars, des rendez-vous animés par le comité des fêtes et les associations de la commune, en soirée..., en attendant le retour place Saint-Médard du marché des 3 villages entre

avril et septembre.

**Prochains rendez-vous proposés:** vendredi 13 janvier, apéro-lecture à 19h avec Les Amis de la Bibliothèque; vendredi 10 février, de 18h à 20h, nouvelle soirée-jeux animée par l'AVE; et vendredi 10 mars, de 18h à 20h, c'est au tour de l'Association des Parents d'Élèves d'inviter...

Donc, trois dates à retenir pour retrouver le plaisir, une fois par mois, d'une soirée en famille ou entre amis au café, dans ce lieu rouvert pour cela!

Alors, profitons-en! ■



## Barbe Bleue assez bien racontée

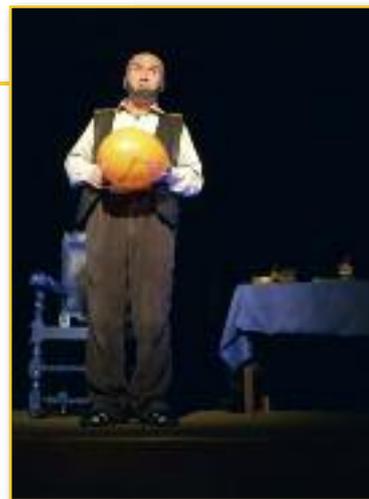
Ce vendredi 14 octobre, dernier jour de marché sur la place Saint-Médard, le public était convié à assister au spectacle, gratuit mais de qualité, de la compagnie niortaise « Caus'toujours ».

La salle des fêtes n'était pas bien garnie à 20h30 et c'est bien dommage car les personnes présentes ont pu se régaler, se rigoler, se rirégogaler, enfin, passer un bon moment.

Tristan Faucher, alias Titus, nous a donc (ou a essayé du moins) raconté l'histoire de Barbe Bleue. Mais voilà, il ne pouvait pas s'empêcher d'entrer dans les détails de sa fonction, de faire des commentaires, de prendre le public à partie, de se tourner en ridicule et de nous en faire rire.

Du coup, l'histoire de Barbe Bleue reste un prétexte pour s'amuser des maladresses et de la mauvaise foi du conteur.

*Merci Monsieur Faucher... On s'est bien marré.* ■



## Le marché des 3 villages

Le rendez-vous mensuel du marché des 3 villages (2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois) a encore accueilli cette année des producteurs locaux et des acheteurs également locaux!

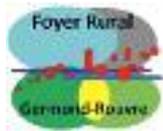
*Août ... chaleur estivale, final en musique...*

*septembre ... repas avec de nombreux convives!*

*et octobre ... marché suivi d'un spectacle de Titus à la salle des fêtes.*

Volailles, charcuterie, vins, pâtisseries, légumes, fromages, fruits, pains et livres vous attendront dès le 7 avril 2017 pour des dégustations variées.

**Attention!** le 14 juillet, il n'y aura pas de marché, pour cause de fête nationale!: il sera certainement avancé au vendredi précédent, si les producteurs sont disponibles. ■



## FOYER RURAL DE GERMOND-ROUVRE

Toujours plus de nouveaux projets avec une année 2016 basée sur l'union!

### 2016 se termine ... Vive 2017!

La saison du foyer rural démarre en septembre par l'assemblée générale qui a accueilli cette année de nouveaux participants. Les activités ont repris, avec des sections déjà existantes (*tennis de table avec Christophe Texier, gym-senior avec Suzanne Autet, théâtre-jeune avec Claudine Moreau et Monique Suire, théâtre-adulte avec Alain Fritsch, marche nordique avec Marie-Thérèse Bourgeois et Florence Cadoret, conversation anglaise avec Lesley Ritchie, bridge avec Jean Grumelard*) et une nouvelle (*pétanque avec Olivier Fouillet*).

La saison 2016-2017 a démarré avec les **Boucles de l'Egray**, le 2 octobre. Cette matinée sportive a accueilli 30 duos sur l'épreuve des 7 km et 76 duos sur celle de 16 km. La marche, qui n'était pas au programme l'année précédente a été re-proposée et 20 marcheurs ont découvert ou redécouvert les petits sentiers. Les différents parcours – circuits très nature puisque la partie goudronnée est réduite à son minimum – sont toujours très appréciés des coureurs qui viennent disputer l'épreuve.

Deux **ateliers de couture** voient le jour :

- Le premier pour les débutants, le lundi tous les 15 jours, de 19 h à 21 h, dans la salle du café associatif (*ancienne mairie*), animé par Régina Lopes.
- Le second pour les « avertis », certains samedis, de 10 h à 17 h : 3 décembre, 7 janvier, 18 mars... animé par Elisabeth Benoit Fritsch.

L'atelier **calligraphie et écritures** est reconduit avec l'animatrice Nelly Rousseau - Amussat. Il se déroulera le samedi 17 janvier de 10 h à 17 h.

Signalons que l'atelier Créa'danse proposé par Valérie Pelletier n'a pas pu se poursuivre faute de participants.

Les projets immédiats (*qui auront eu lieu quand vous lirez ces informations*):

- En décembre, le foyer a participé au **téléthon** avec le Centre Socioculturel du Val d'Egray, proposant une marche de Rouvre à Champdeniers et la possibilité d'une

### LE BUREAU

- Présidente : Véronique Artemon
- Vice-Adjointes : Elisabeth Fremine et Monique Suire
- Trésorier : Francis Baudry
- Trésorière Adjointe : Marie-Thérèse Bourgeois
- Secrétaire : Martine Charenton
- Secrétaire adjointe : Julie Neau
- Autres membres du CA : Suzanne Autet, Hélène Brenet, Florence Cadoret, Olivier Fouillet, Jean-Marie Gabilly, Rémy Gadreau, Louissette Puaud, Françoise Souguet, Christophe Texier

marche-découverte pour les plus jeunes.

- Le vendredi 9 décembre, dans le cadre du café associatif, une soirée autour des réseaux sociaux « **Facebook et Twitter pour les nuls** » s'est déroulée.



Début 2017, la troupe « Les feux de l'Egray » proposera **deux week-ends de théâtre**. Les comédiens joueront « *Assassins associés* » de Robert Thomas, dans une mise en scène d'Alain Fritsch, de La Compagnie La Chaloupe.

Nous vous livrons un petit résumé de la pièce :

Dans une petite bourgade provinciale, trois hommes se rencontrent dans un square à l'ombre de la statue d'un général inconnu :

*“Un baron qui ne supporte plus sa femme candidate au siège de maire de la commune, un journaliste trompé par une épouse un peu volage qui rêve d'être une vedette et le bistrotier du coin qui déteste sa mégère de sœur, vieille fille acariâtre.*

*Trois personnages réunis par un même désir : se débarrasser de leurs encombrantes compagnes ou sœur!*

*Et si chacun exécutait la femme de l'autre? Pas de lien connu, pas de mobile et un bon alibi; surtout quand on a dans sa manche le capitaine de gendarmerie qui lui aussi voudrait bien se débarrasser de sa nièce.*

*Les stratagèmes de ce pacte diabolique sont mis en place, mais...”*

### Les dates à retenir :

vendredi 3 et samedi 4 février à 20h30 – dimanche 5 à 15h – jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 à 20h30

**Réservations au 05 49 04 04 43 à partir du 16 janvier.**

### Autres dates à noter :

- Le vendredi 31 mars et le samedi 1<sup>er</sup> avril, à 20h30, la troupe Graine de folie présentera « **Diabole... une petite gourmandise?** » à la salle La Communale
- Les 7, 8 et 9 avril, le foyer rural de Germond-Rouvre s'associera au Centre Socioculturel du Val d'Egray pour le **festival Tous en Scène**. ■

### Nous contacter :

[foyrural.gr@gmail.com](mailto:foyrural.gr@gmail.com)

<http://foyer-rural-germond-rouvre.blogspot.fr/>

## LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte à tous, grands et petits, le **mercredi de 16h à 18h** et le **samedi de 10h à 12h**.

Nous accueillons aussi les enfants de l'école pendant le temps scolaire le mardi après-midi et le mercredi matin.

Cette année, avec eux, nous allons participer au "Printemps des Poètes" en exposant leurs œuvres à Saint-Marc-la-Lande, sur le thème "AFRIQUE"; nous pourrions utiliser différents supports: poèmes, dessins, collages, livres,...

Le **13 janvier 2017**, nous animerons la soirée au CAFE ASSOCIATIF à Germond de 19h à 21h, avec un **Apéro-Lecture**: venez partager vos lectures pendant ce temps convivial.

D'autres soirées-lectures vous seront proposées, à la bibliothèque cette fois, les **10 mars** et **19 mai à 20h30**.

**Une nouveauté en 2017!** Par

convention avec Orange, la municipalité vient de récupérer l'ancienne cabine téléphonique de Germond, inutilisée, située à l'entrée de la place Saint-Médard; les Amis de la Bibliothèque sont chargés de la faire vivre autrement, une fois sa toilette faite: y seront déposés des livres ou albums en libre-service ouvert à tous gratuitement. Une « *mini-bibliothèque participative* » où chacun pourra venir prendre un livre... ou bien l'échanger avec un autre: car vous

pourrez vous aussi donner et partager ainsi ceux qui vous auront plu avec d'autres lecteurs, en toute liberté! Une « **boîte à lire** » sans **contrainte!**

Mais nous en reparlerons et vous attendons d'abord à l'Assemblée Générale de notre association, le **lundi 23 janvier à 20h30**. Nous finirons cette rencontre annuelle par la dégustation de la galette des rois.

**Bonnes lectures à tous!** ■



## A.C.C.A. Association Communale de Chasse Agréée

### RENOUVELLEMENT DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACCA

L'assemblée générale de l'Acca s'est tenue le **3 juin 2016** en présence de 28 sociétaires.

Au-delà du rapport d'activités et du bilan de trésorerie qui ont été adoptés, l'assemblée générale a procédé à l'élection du tiers sortant.

**Membres Sortants:** Blais Hervé, Gazeau Claude, Michonneau Bernard.

Bernard Michonneau ne souhaitant pas se représenter, il est fait appel à candidature.

**Candidats:** Blais Hervé, Blais Jérôme, Boutineau Michel, Gazeau Claude, Goguet Thierry

**Ont été élus:** Boutineau Michel, Gazeau Claude, Goguet Thierry

La composition du bureau reste inchangée avec la réélection de Christophe Elie au poste de président.

### CONSTRUCTION DE 4 NOUVEAUX MIRADORS

Le chantier de construction de miradors s'est poursuivi cette année.

4 nouveaux ouvrages viennent d'être réalisés par une équipe de volontaires dont le travail mérite d'être salué (Jacques Baillet, Philippe Meuraillon, David Bon, Hervé Blais Stéphane Beaufreton et Claude Meunier).

Ces miradors sont indispensables pour optimiser la sécurité des tirs lors des battues gros gibiers. Ils ont été installés sur les secteurs du Bourlot et de Retoutin.

### REPAS DES CHASSEURS

Comme les années précédentes, le repas des chasseurs est fixé le samedi 4 mars 2017.

Les inscriptions sont à faire auprès de **Christophe Elie 05 49 04 03 42**. ■



## Les Amis de la Vallée de l'Égray

L'AVE est une association locale de défense de l'environnement

**D**ans notre objectif de vigilance et d'information des habitants du Val d'Égray concernant notre environnement, nous souhaitons partager avec vous certaines de nos actions :

### Compte-rendu de l'Instance de Concertation pour la carrière des Rochards du 15 juin 2016 :

M. Loïc Perret de CMGO (*Carrières et Matériaux du Grand Ouest*) a présenté le fonctionnement d'un tir de mine et la propagation des vibrations dans le sol et dans l'air. La bonne réalisation de la « foration » (*implantation des charges d'explosifs*) qui dure 2 à 3 jours conditionne la réussite de la production de granulats. L'onde vibratoire causée par le souffle de l'explosion va fissurer la roche et le dégagement de gaz va pousser le rocher. Pour chaque trou où sont installés les explosifs, les départs sont échelonnés pour permettre une bonne adéquation des ondes à l'endroit où la roche doit être fragmentée.

L'AVE reçoit la veille ou le jour même l'avis de tir de mine par courriel. Si vous désirez être destinataire de cette information, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Des articles de l'arrêté complémentaire du 1<sup>er</sup> décembre 2015 (à celui du 18 mars 2003) ont été présentés qui entérinent des fonctionnements. Le nombre de camions, de plus de 19 tonnes de PTAC, sortant de la carrière est limité à 45 par jour et 600 par mois. (*Nous avons émis un avis défavorable pour la demande du carrier pour une sortie de 60 camions par jour.*)

En 2015, la production a été de 144 800 tonnes et les ventes de 143 760 tonnes. La production et les ventes prévues pour 2016 sont de 140 000 tonnes. Une campagne de découverte sur la zone sud du site s'est faite de juin à septembre 2016.

Une adhésion à la Charte Environnement de l'UNICEM sera prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Programme Re-Sources :

Nous avons participé à la

concertation pour l'élaboration du programme d'actions du contrat territorial 2017-2021. La qualité des eaux captées par le SECO (*Syndicat des Eaux du centre-Ouest*) est fragile. Il faut poursuivre et même intensifier nos efforts pour améliorer nos pratiques (*particuliers, collectivités, agriculteurs, professionnels...*). Ainsi les traitements seront efficaces, à un coût stable.

De nombreux projets sont envisagés selon les enjeux identifiés par les acteurs du contrat avec l'objectif d'améliorer la qualité de nos eaux :

- rendre concrètes et accessibles à tous les alternatives à l'usage des pesticides et l'amélioration de la gestion de l'azote,
- maintenir la surface en herbe dans la surface agricole du bassin versant et les éléments filtrants tels que les haies,
- améliorer le partage des connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement du bassin d'alimentation de captages du SECO,
- renforcer l'appropriation de la démarche par les acteurs locaux (*communication, animation et suivi*),
- mesures d'accompagnement : évaluation de l'amélioration des pratiques par des indicateurs de suivi.

### Rendez-vous :

- Café associatif : vendredi 10 février, l'AVE organisera une soirée quizz et jeux de 18h à 20h (à 20h30, après est donnée une pièce théâtre à la salle culturelle par la troupe adulte du Foyer Rural).



Notre assemblée générale se déroulera le vendredi 20 janvier au café associatif à Germond. ■

VOUS POUVEZ PAR AILLEURS NOUS CONTACTER ET NOUS REJOINDRE :  
ASSOCIATION LES AMIS DE LA VALLÉE DE L'ÉGRAY • COURRIEL : [AVEGRAY79@GMAIL.COM](mailto:AVEGRAY79@GMAIL.COM)

## NOUVELLE ACTIVITÉ

### Du yoga sur Germond

Gwenaëlle Morin-Ramaroson, de l'association Yogashala, propose la pratique du yoga, tous les jeudis (*sauf pendant les vacances scolaires*) de 9h15 à 10h30 à la salle La Communale.

Cette association permet la découverte du yoga, des philosophies orientales et de toutes pratiques qui s'y rapportent. Des intervenants extérieurs sont aussi prévus plusieurs fois par an sur des thèmes particuliers.

Le yoga est une pratique ancestrale visant à retrouver ou maintenir l'harmonie à différents niveaux: entre le corps et l'esprit, soi et son environnement.



Accessible à tous, sa pratique permet entre autres de mieux identifier, gérer et évacuer les tensions, les émotions et l'agitation de différentes nature, de

mieux se connaître, mais aussi d'assouplir le corps et de tonifier ses organes.

La pratique du yoga agit ainsi tant sur le corps, la vitalité et les circulations énergétiques, que sur le mental, le psychisme et les émotions.

Des techniques variées, comme la qualité du souffle et de l'attention sont utilisées. Il s'agit d'avancer avec bienveillance vers un meilleur équilibre global. ■

## Club "Rencontres et Loisirs"

Avec notre peu d'adhérents, nous avons réussi à nous réunir une fois par semaine pour passer un agréable moment de détente devant des jeux de cartes.

A l'automne, une rencontre avec le club de Faye-sur-Ardin pour un repas froid s'est terminée par quelques parties de cartes.

Pour finir l'année, le repas de Noël !

Nous continuons donc à nous retrouver tous les mercredis.

*Davantage d'adhérents ne pourrait que nous aider pour varier nos activités ! ■*

## Amicale des donneurs de sang

Pour 2017, les collectes se dérouleront dans la salle des fêtes de Champdeniers de 16h30 à 19h30:

- Mercredi 22 mars
- Mercredi 28 juin
- Vendredi 1<sup>er</sup> septembre
- Mercredi 15 novembre

*Venez nombreux pour donner votre sang.*

*Jeunes, actifs, retraités, venez signifier votre envie d'agir par cet acte solidaire et humanitaire.*

# Vie Associative

## Les Virades de l'espoir pour vaincre la mucoviscidose

Chers amis partenaires et bienfaiteurs,



25 septembre 2016, Clôture par le lâcher de ballons

### Bilan Virade 2016

Autant de randonneurs quand 2016. La première édition du Trail déguisé a été une réussite et est à renouveler. Les artistes ont beaucoup été appréciés et nous essayons chaque année d'avoir un mélange artistique. Les tours de poney on fait carton plein ainsi que les crêpes et la structure gonflable. La dégustation de bière est à renouveler !

### Projet Virade 2017

Des réunions de travail sont prévues et nous croisons les réunions avec le comité des fêtes, le foyer rural et la municipalité. Germond devient le fief de la lutte que mènent 282 familles touchées par la maladie en Deux-Sèvres. Nous sommes contents que le public réponde présent et soit de plus en plus nombreux. Nous comptons sur la municipalité, le comité des fêtes et le foyer rural pour rééditer cette manifestation. Nous rappelons que tous les artistes viennent bénévolement au nom de la lutte. Aucun prestataire ne doit faire de bénéfice sur le dos de l'association, le but de cette journée est de récolter un maximum de dons pour avancer dans nos objectifs et de sensibiliser le public.

### Merci aux bénévoles, artistes, partenaires et au public!



Ensemble, grâce à tous les bénévoles, les partenaires et la générosité du public, nous arriverons à faire tomber l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de chaque patient.

### Mot du Président National

Les Virades de l'espoir avec l'édition 2016 vont à nouveau rappeler à la France que notre lutte contre la mucoviscidose n'est pas encore achevée. Le sera-t-elle un jour prochain ?

Je suis intimement persuadé que cette délivrance tant attendue s'approche. La communauté des chercheurs est tout autant mobilisée pour aboutir à ce succès.

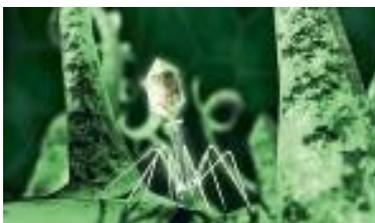
Je l'ai souvent dit et répété, les Virades de l'espoir ont permis de sensibiliser un large public à notre cause et ainsi de faire avancer les projets de recherche grâce à des financements stabilisés dans la durée. Même si d'autres techniques de collecte de fonds sont venues compléter ce dispositif, les Virades de l'espoir demeurent notre journée nationale, où toutes les énergies doivent être rassemblées.

Le plan national maladies rares (PNMR3) qui vient d'être annoncé par la ministre de la Santé aura pour objectif d'améliorer la qualité des soins dispensés aux patients avec des moyens adaptés à la filière concernée. Vaincre la Mucoviscidose a toujours été pionnière sur tous les sujets et objectifs énumérés par ce PNMR3, c'est pourquoi nous serons particulièrement attentifs à ce qu'ils soient respectés.

Pierre Guérin  
Président de Vaincre la Mucoviscidose  
Parution n° 150, Magazine Adhérent

### PHAGES! Quèsaco ?

Un bactériophage (ou phage) est un virus n'infectant que des bactéries. En grec, phageton signifie nourriture/consommation.



On les appelle également virus bactériens.

Il s'agit d'un traitement anti-infectieux basé sur l'utilisation d'un virus s'attaquant aux bactéries qu'il

va détruire (« phage » correspondant à la racine grecque de « nourriture » ; littéralement un bactériophage est une « entité », en fait un virus, qui mange les bactéries), pour traiter les infections que les bactéries provoquent. On parle de « bactériophages », ou plus simplement de « phages ».

Plus d'infos : phagespoirs.unblog.fr, GEEPHAGE, Institut Eliava, P.H.A.G.E. ■



Sébastien Aupicq « Vaincre la Mucoviscidose » Virade de Germond  
Tél : 06 11 38 89 39

Plus nous serons nombreux, plus notre voix sera entendue.



## CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'ÉGRAY

Le Centre Socio-culturel du Val d'Egray est une association ouverte à tous, où l'on peut venir s'informer sur tout ce qui concerne la vie sociale, culturelle, éducative et associative du Val d'Egray. On peut également venir au CSC pour pratiquer une activité (*voir notre plaquette au CSC*) ou emmener son enfant sur les différents accueils proposés: Accueil de Loisirs, Halte Garderie, Relais Assistantes Maternelles, etc. Mais le CSC, c'est aussi un lieu de proximité où l'on peut participer, s'engager avec d'autres bénévoles dans l'élaboration de projets et d'actions pour les habitants du Val d'Egray.

*En 2017, le CSC va renouveler son projet social qui va être déposé avant l'été à la CAF. Ce projet vous concerne car il s'appuie sur les préoccupations des habitants du Val d'Egray. Aussi, venez participer aux différents temps de réflexion qui vous seront proposés durant ce premier semestre, en particulier l'Assemblée Générale du 22 mars à la salle des fêtes de Champdeniers. Nous vous y attendons nombreux.*

*L'assemblée générale du Centre Socio Culturel du Val d'Egray :  
Mercredi 22 mars à 19h  
à la Salle des Fêtes de Champdeniers.*

### Horaires à l'accueil du CSC

- **Mardi : de 9h à 12h30 et de 16h à 18h**
- **Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h**
- **Judi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h**
- **Vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h**

### Halte-Garderie Les Bootchoos

La Halte-Garderie est ouverte les:

- **Mardi de 8h30 à 18h**
- **Judi de 8h30 à 18h**
- **Vendredi de 8h30 à 18h**

Cet espace permet aux enfants de découvrir le monde qui les entoure par des activités d'éveil, de jeux et de temps de vie collectif. C'est aussi un lieu d'accueil et de socialisation destiné aux enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

- L'accueil des enfants se fait de manière occasionnelle pour une heure au minimum ou pour la journée complète.
- Trois professionnelles sont chargées de l'accueil et de l'animation.
- Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles.

### Espace MultiMedia

Venez profiter de notre espace multimédia, où vous pourrez accéder à Internet gratuitement tous les jours et participer aux ateliers de formation, gratuits aussi.

### Le Relais Assistantes Maternelles

Le relais Petite Enfance est un lieu d'écoute, d'information, de soutien et d'animation en direction des familles, des assistantes maternelles ainsi que de toutes les personnes concernées par l'accueil des jeunes enfants (garde à domicile).

L'animatrice du relais informe les parents ou futurs parents sur les différents modes d'accueil existant sur le territoire du Val d'Egray, ainsi que sur leurs droits et devoirs de parents employeurs.

Le RAM c'est aussi des permanences d'accueil, des réunions d'information, des activités d'éveil.

- Temps d'accueil et d'animation tous les lundis de 9h30 à 11h30 à Champdeniers\*.
- Accueil sur RV pour les sollicitations plus personnelles des parents ou des assistantes maternelles.
- Activités du RAM itinérant le jeudi et le vendredi de 9h30 à 11h30 dans une commune du Val d'Egray.
- Des soirées information-débat sur un thème concernant la petite enfance.

(\*) lien site CSC pour le programme avec dates des activités : [www.valdegray.csc79.org](http://www.valdegray.csc79.org)

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

#### • Accueil de loisirs du mercredi à Ste-Ouene :

Le CSC, en partenariat avec la commune de Sainte-Ouene et la Communauté de Communes du Val d'Egray, propose un accueil de loisirs le mercredi dans les locaux de l'école de Sainte-Ouene.

Vous pouvez inscrire vos enfants l'après-midi, avec ou sans le repas, une navette en minibus est assurée par le CSC. Les tarifs sont calculés en fonction des ressources des familles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

L'accueil de loisirs du mercredi est ouvert à toutes les familles du Val d'Egray.

- Comme chaque année, le CSC va proposer un accueil en Centre de Loisirs pour les périodes de vacances scolaires de février, Pâques et la Toussaint.

**Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'activités sera distribué par les écoles pour chaque période.**

### Accompagnement à la scolarité

On décrit l'accompagnement à la scolarité comme étant « l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir à l'école, appui qu'il ne trouve pas toujours dans son environnement familial ou social ».

**Nous recherchons des bénévoles qui souhaitent participer à l'accompagnement des enfants, le soir après la classe entre 15h45 et 17h30. Vous êtes intéressés, contacter le CSC.**

# Vie Associative

## Après-midi et soirées Jeux en famille

Durant l'hiver, des bénévoles organisent des dimanches et mercredis après-midi jeux en famille de 15h à 18h dans différentes communes du Val d'Egray. Les prochains ateliers jeux auront lieu :

- ▶ À Sainte-Ouenne, le dimanche 22 janvier 2017,
- ▶ À Xaintray, le vendredi 12 février 2017,
- ▶ Au Centre Socio Culturel, le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017.

Alors, venez passer un moment en famille, ou seul, cette activité est gratuite, un goûter est offert.

**Nous recherchons aussi des personnes ayant envie de participer à l'organisation de ces réunions. Aucune compétence particulière n'est demandée,**

## Bien Vieillir Ensemble en Val d'Egray

**Appel à bénévoles pour Bien Vieillir Ensemble au CSC du Val d'Egray.**

Vous êtes en activité ou à la retraite et vous souhaitez consacrer un peu de votre temps aux aînés de votre canton, de votre commune. Venez rejoindre les bénévoles du **Centre Socio Culturel du Val d'Egray**.

Depuis mars 2014, le groupe Bien Vieillir Ensemble, constitué d'une douzaine de personnes, se réunit une fois par mois afin de réfléchir sur les actions à mener auprès des seniors. Réduire l'isolement et créer du lien, telle est la mission qu'ils se sont fixés.

Ces objectifs se concrétisent par le biais de visites, seul

il suffit juste de vouloir donner un peu de son temps et vouloir partager de bons moments !

## Temps parents enfants au Chat Perché

Vous souhaitez prendre du temps pour jouer avec votre enfant, qu'il rencontre des enfants et, vous, d'autres parents? Alors venez au Chat Perché! Herminie et Christelle vous accueilleront dans l'espace petite enfance du Centre Socio Culturel à Champdeniers, **le mercredi matin de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)**.

Un lieu privilégié pour s'amuser avec simplicité avec son enfant et d'autres familles. Il n'y a pas d'âge minimum ou maximum requis, toutes les familles sont les bienvenues. **Cet espace de jeux est totalement gratuit!** ■

ou à deux, à domicile ou dans les deux EHPAD de notre territoire.

Ou par l'organisation d'après-midi cinéma, de collectage pour des expositions (Nos seniors ont du talent (2014), Tranches de vies (2015), Seniors et gourmands (2016), de café-parlottes dans les EHPAD. Des ateliers transmission de savoir-faire ont aussi été récemment mis en place, autour de la cuisine notamment... Chacun peut, à son rythme et selon ses disponibilités, y trouver sa place. Une formation à l'écoute est proposée aux bénévoles.

**Pour tout renseignement, contacter Claudy Guérin, au CSC du Val d'Egray, au 05 49 25 62 27 ou par courriel à [bienvieillir.valdegray@csc79.org](mailto:bienvieillir.valdegray@csc79.org)** ■

## ACTION CULTURELLE

### Festival Tous En Scène

Le CSC et les associations de théâtre amateur du Val d'Egray organisent:

**du 7 au 9 Avril 2017**

« Tous en Scène »

Rencontres de Théâtre en Val d'Egray

À Germond-Rouvre: (salle des fêtes; La Communale)

**Programme:**

- Représentations théâtrales par des troupes amateurs
- Spectacles pro (Yannick Jaulin, Les Zigomatics, l'Esquisse)
- Temps d'échanges
- Restauration/buvette



**Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette manifestation, contactez-nous au CSC: 05 49 25 62 27.**

Venez découvrir notre site internet: <http://valdegray.csc79.org>  
Pour tous renseignements, vous pouvez venir au CSC, Place Porte St-Antoine à Champdeniers,  
Tél. 05 49 25 62 27 • Mail [contact.valdegray@csc79.org](mailto:contact.valdegray@csc79.org)

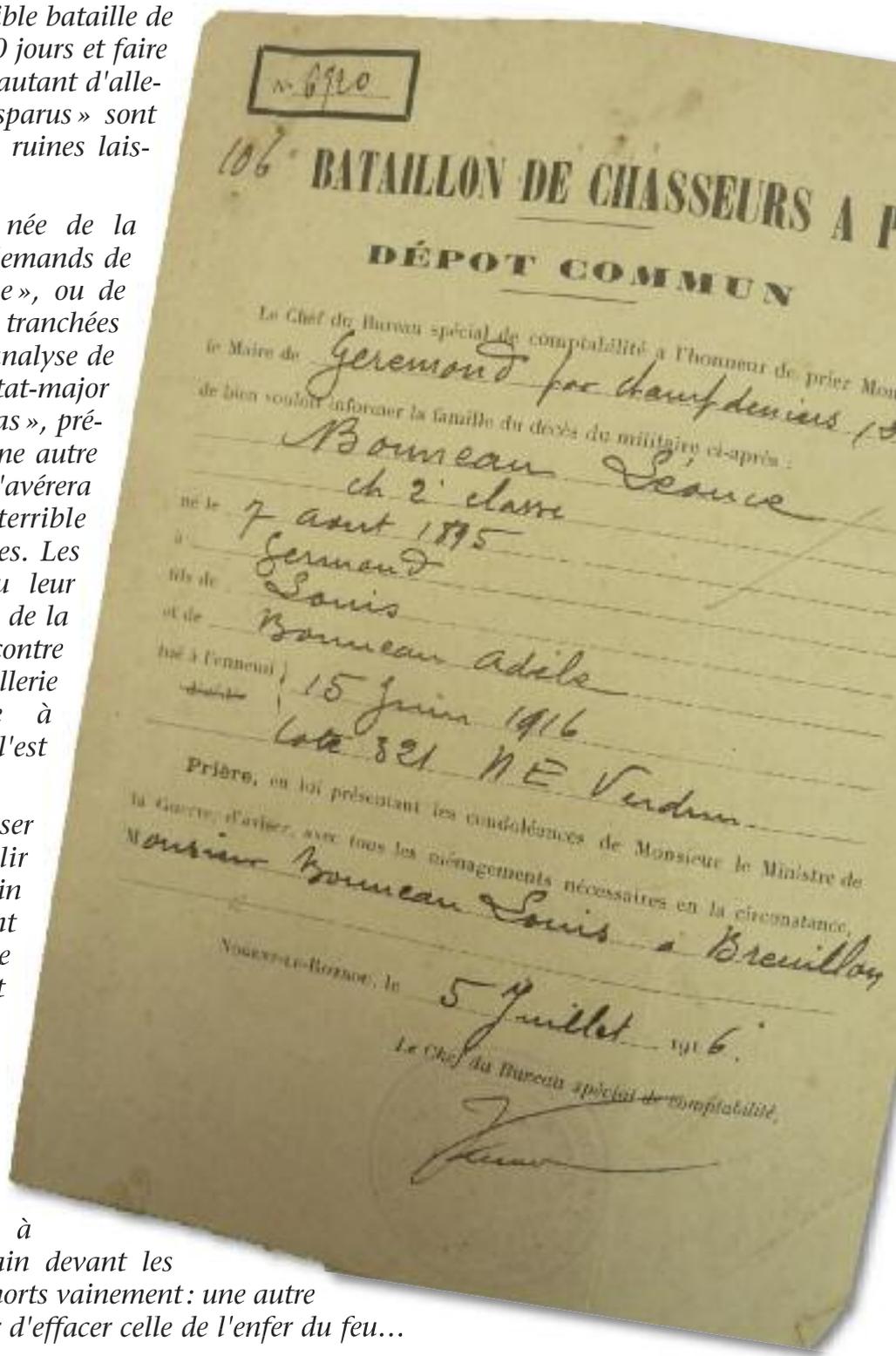
# Histoire

Le 21 février 1916, débutait la terrible bataille de Verdun, qui allait durer plus de 300 jours et faire plus de 300 000 morts français, et autant d'allemands, dont la moitié « portés disparus » sont encore enterrés, ensemble, sous les ruines laissées par les combats...

Cette offensive meurtrière serait née de la volonté des dirigeants militaires allemands de « saigner à blanc l'armée française », ou de « relancer la guerre enlisée dans les tranchées de position » depuis 2 ans, selon l'analyse de certains historiens... Quant à l'état-major militaire français, « il n'y croyait pas », préparant à l'ouest avec les anglais une autre bataille, celle de la Somme, qui s'avérera encore plus meurtrière..., une terrible année 1916 pour toutes les victimes. Les poilus français ont donc défendu leur ligne de tranchées sur la rive droite de la Meuse pendant trois mois à un contre dix, sous le déluge de feu de l'artillerie allemande, elle-même occupée à défendre aussi son autre front de l'est contre les attaques russes.

Des tonnes d'obus vont martyriser hommes et lieux et les ensevelir ensemble dans un désastre inhumain et inutile, dont les traces demeurent éternellement écrites dans le sol de Verdun. Cette bataille « stérile » est ainsi devenue l'une des plus tristes illustrations de « la guerre des tranchées ».

Mais c'est aussi ce lieu de mémoire intemporelle où les dirigeants français et allemands ont scellé la réconciliation en 1984, à Douaumont, se tenant par la main devant les innombrables croix de ces soldats morts vainement : une autre image symbolique forte, pour tenter d'effacer celle de l'enfer du feu...

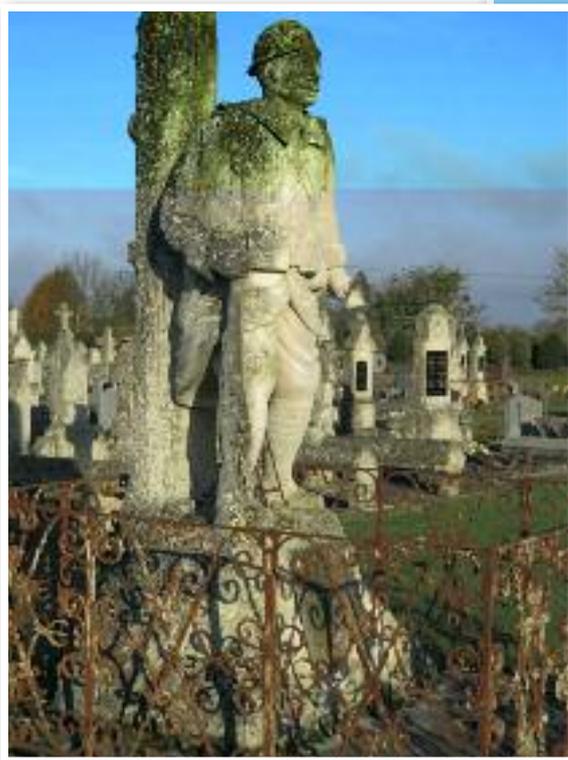


# Il y a 100 ans, on tuait à Verdun...

Dans tous les villages de France, on rappelle chaque année, le 11 novembre, le nom des « enfants du pays » disparus pendant ce premier conflit international, certains pendant ces meurtriers affrontements de Verdun.

**A Germond-Rouvre aussi, évidemment, des jeunes des villages y sont « morts pour la France » en cette année 1916; ainsi, le soldat de 2<sup>e</sup> classe Clément Quintard (28 ans), tué par un obus le 4 mai, à la cote 304, et le chasseur Léonce Bonneau (21 ans), le 15 juin, à la cote 321 au nord-est de Verdun. Et le 20 juin, Patrice Langlais décédait des suites de ses blessures dans la Meuse; puis, dans la Somme, le 5 novembre, disparaissait aussi Louis Baudet... C'est ce que disent nos archives.**

**Léonce Bonneau, « tué à l'ennemi » le 15 juin 1916 à Verdun..., selon la lettre reçue de l'Armée par sa famille, sans doute portée par le maire en août 1916: une stèle remarquable garde le souvenir de ce jeune soldat, bien visible au milieu du cimetière de Germond, et illustre certainement le grand chagrin de ses parents. Elle se dresse là, semblable à quelques uns de ces monuments aux morts construits ensuite par les municipalités françaises, avec force décorum, pour honorer les poilus de la « Grande guerre »: fière statue en pied du soldat allant de l'avant « pour la Patrie », carré du souvenir marqué d'une clôture en fer forgé ouvragée, sans oublier cet adossement à un arbre coupé pour dire la jeunesse de la victime... Et belle sobriété de l'ensemble surtout!**



Une image de pierre forte, pour ne pas oublier ceux qui furent à la fois les héros et les victimes de ce conflit qu'on ne devait jamais recommencer, croyait-on... Mais les leçons de l'Histoire sont bien difficiles à retenir, hélas!

## Location de la salle des fêtes

- Les réservations se font auprès de Madame Guilbault Françoise qui assure la visite et l'état des lieux. Vous pouvez la joindre au 07 57 00 30 23 du lundi au vendredi avant 20h 30.
  - Toute réservation sera effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public), de l'acceptation du règlement d'utilisation et de sécurité qui vous sera remis (consultables en mairie ou sur le site internet de la commune ([www.germond-rouvre.fr](http://www.germond-rouvre.fr)) ou auprès de Mme Guibault) et de la présentation d'une attestation d'assurance de responsabilité civile.
  - Une option de réservation déposée sera forclosée au terme d'un délai de 15 jours si elle n'est pas confirmée.
- La caution est fixée à 500 € (sauf collectivités). Si la salle réservée n'a pas été utilisée, le remboursement de la caution se fera sous justificatif de cas de force majeure.
- Le règlement de la location se fait à la prise de possession des lieux.
  - Utilisation de l'office ou de la cuisine seul(e) :
    - office : facturation 15 €
    - cuisine : facturation 65 €

## Tarifs de la location de la salle avec office et hall :

### ■ Associations de la commune

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL : la journée = 120 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE : la journée = 95 €

Gratuité 2 fois / an (couverts compris)

### ■ Autres associations

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL : la journée = 185 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE : la journée = 160 €

Sur demande auprès de la mairie, des associations cantonales pourraient bénéficier de cette gratuité 1 fois l'an (couverts compris).

### ■ Particuliers résidant dans la commune

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL : - la journée = 150 €

- 2 jours consécutifs = 235 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE : - la journée = 125 €

- 2 jours consécutifs = 185 €

### ■ Particuliers extérieurs à la commune

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL : - la journée = 255 €

- 2 jours consécutifs = 330 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE : - la journée = 230 €

- 2 jours consécutifs = 280 €

### ■ Facturations diverses

- cuisine = 65 €

- couvert complet = 0,30 €

- couvert seul = 0,20 €

- verre seul ou tasse = 0,10 €

- vaisselle diverse = 0,50 € l'unité

- manquant ou cassé = 1,50 € l'unité

- détérioration facturée sur constat et au temps

passé, nettoyage par la commune = 100 €

- tri des déchets par les employés municipaux :

100 €, facturé en échange de la caution.

## Location de "la Commune"

### ■ La Commune est une salle réservée prioritairement aux associations et aux personnes résidant dans la commune.

- Toute réservation sera effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) et de l'acceptation du règlement intérieur.

#### Tarifs

La caution est fixée à 200 € (sauf collectivités)

- Association siégeant dans la commune ou groupe d'habitants pour réunion, pique-nique de quartier : gratuit

- Particuliers résidant dans la commune et associations extérieures à la commune : 30 € ou 50 € avec chauffage

- Utilisation de la cuisine : 20 €

- Location 1 table + 2 bancs : 3 €

Détérioration facturée sur constat et au temps passé

- La caution est restituée après état des lieux, ou acquittement de la facturation d'une éventuelle détérioration.

### ■ Rappel : il est interdit de faire de la cuisine dans la salle elle-même.

- Le preneur doit obligatoirement balayer, nettoyer la salle et les sanitaires.

- Le preneur déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile.

- Il est interdit de fumer (décret 92.478 du 29 mai 1992).

- Il est interdit de stationner devant la salle et dans la cour (sauf livraison).

- La Commune n'est pas responsable des vols, nuisances.

- Toute utilisation au-delà de minuit n'est pas autorisée.

- La réservation des tables et bancs se fait auprès de :

• Rémy Gadreau : 05 49 05 44 61

• Christophe Devanne : 05 49 32 81 43

• Olivier Fouillet : 05 49 25 63 48

## L'EMPLOI SOLIDAIRE, SIMPLE ET RAPIDE

L'Association Intermédiaire du Niortais (A.I.N) embauche des personnes sans emploi afin de faciliter leur insertion dans le monde du travail en les mettant à votre disposition. Aussi, l'A.I.N vous propose ses services dans les domaines suivants: **Entretien des espaces verts (tonte, taille de haies...), petits travaux de bâtiment (tapiserie, peinture...), entretien de votre domicile et réalisation de tâches ménagères (nettoyage, repassage...), déménagement et montage/démontage de meubles...** Autant d'activités variées où nous pouvons vous apporter notre aide.

Pour certaines activités, vous êtes susceptibles de

bénéficier d'une déduction de 50% de vos impôts. Nos tarifs restent attractifs et nous acceptons les CESU pré-financés. N'hésitez pas à nous recontacter, nous vous apporterons une réponse adaptée. ■

A.I.N. (Association Intermédiaire du Niortais):

1 bis rue Jacques Daguerre - 79000 Niort  
Tél. : 05 49 77 24 50 - Fax : 05 49 77 24 51

Email: ain79@wanadoo.fr



## C.P.I.E. DE GÂTINE POITEVINE

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Gâtine Poitevine (CPIE) communique...

L'Association Pour la Promotion de l'Environnement Ménigoutais (APEM) est une association labellisée CPIE de Gâtine Poitevine, qui agit dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable :

- la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement,
- l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.

Ancrée dans le territoire et issue d'une initiative citoyenne locale, sa connaissance précise du territoire et

de ses enjeux fait sa force et donne légitimité à son action, portée par une vie associative très riche.

**Envie d'agir ?** Le CPIE de Gâtine Poitevine, association reconnue d'animation du territoire et de sensibilisation à l'environnement sur le département des Deux-Sèvres ([www.cpie79.fr](http://www.cpie79.fr)), vous propose **trois programmes** pour vous mettre en action !

- **Bienvenue dans mon jardin au naturel**  
*animé par Aude VIGIER*
- **Un Dragon ! Dans notre Gâtine ?**  
*animé par Paul THERY*
- **Concours Général Agricole des Prairies fleuries**  
*animé par Anthony BENAY*



## Des dates à retenir sur votre agenda

- ▶ 7 janvier, à 11 h, salle des fêtes à Germond : **vœux du Maire**
- ▶ 10 janvier, à 20h30, salle des fêtes à Germond : **réunion accueil solidaire**
- ▶ 13 janvier, 19h à 21h, café associatif à Germond : **apéro-lecture, animé par Les Amis de la Bibliothèque**
- ▶ 21 janvier, 19h30, salle des fêtes à Germond : **soirée soupes, crêpes, jeux**
- ▶ 3,4,5,9,10 et 11 février, 20h30, salle des fêtes à Germond : **théâtre «Assassins associés», troupe des adultes du Foyer Rural**
- ▶ 10 février, 18h à 20h, à Germond : **café associatif animé par l'AVE**
- ▶ 17 février, 17h, à Rouvre : **défilé de Carnaval**
- ▶ 4 mars, 20h30 : **banquet des chasseurs**
- ▶ 10 mars, 18h à 20h, à Germond : **café associatif, animé par l'APE**
- ▶ 10 mars, 20h30, bibliothèque, à Rouvre : **soirée lecture**
- ▶ 31 mars et 1<sup>er</sup> avril, salle La Communale : **théâtre «Diable... une petite gourmandise?», Graine de folie, troupe des jeunes du Foyer Rural**
- ▶ 7, 8 et 9 avril, à Germond : **festival «Tous en scène»**
- ▶ 8 avril, à 17h45, mairie de Germond : **lancement du jeu «La bague d'influence»**
- ▶ 14 avril, place Saint Médard, à Germond : **marché des 3 villages**
- ▶ 23 avril, place Saint Médard, à Germond : **vide-grenier de l'APE**
- ▶ 23 avril, mairie, à Germond : **élection présidentielle, 1<sup>er</sup> tour**
- ▶ 7 mai, mairie, à Germond : **élection présidentielle, 2<sup>e</sup> tour**
- ▶ 12 mai, 17h à 20h, place Saint Médard, à Germond : **marché des 3 villages**
- ▶ 19 mai, 20h30, bibliothèque de Rouvre : **soirée lecture**
- ▶ 9 juin, 17h à 20h, place Saint Médard, à Germond : **marché des 3 villages**
- ▶ 9 juin, **Très Grand Conseil Mondial des Clowns**
- ▶ 11 et 18 juin, **élections législatives**
- ▶ 30 juin, salle des fêtes, **fête de l'école**

## Le courrier des lecteurs

Le bulletin municipal paraît deux fois par an, en janvier et en juin ou juillet. Ses colonnes sont ouvertes aux habitants, usagers, associations de la commune de Germond-Rouvre.

Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de gueule (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par courriel à : [mairie@germond-rouvre.fr](mailto:mairie@germond-rouvre.fr), ou par courrier au secrétariat de la mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin.

## JOURS ET HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi ..... de 15 h à 17 h
- Le samedi ..... de 9 h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le Maire ou ses adjoints le samedi de 10 h à 11 h 45.

### MAIRIE

1 rue du Relais - 79220 Germond-Rouvre

**05 49 04 03 63**

Télécopie : 05 49 04 07 30

**Courriel : [mairie@germond-rouvre.fr](mailto:mairie@germond-rouvre.fr) • <http://www.germond-rouvre.fr>**